

# STATEMENT DISCOURS



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE  
GERALD REGAN,  
MINISTRE D'ÉTAT  
(COMMERCE INTERNATIONAL),  
DEVANT LES MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES EXPORTATEURS,  
OTTAWA,  
LE 18 OCTOBRE 1982

---

EXPORTATIONS ET POLITIQUE  
COMMERCIALE POUR LES ANNÉES 80

---

(TRADUCTION)

Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui, d'autant que mon ministère entretient depuis longtemps des relations étroites avec votre Association.

J'espère d'ailleurs que nous pourrons poursuivre cette tradition. Dans cet ordre d'idées, je suis conscient de l'importante contribution faite par mon prédécesseur, Ed Lumley. Je sais que vous vous joindrez à moi pour lui souhaiter tout le succès possible dans son nouveau portefeuille. À titre de ministre responsable du développement industriel et économique régional, il continuera de s'intéresser de près à la politique commerciale et à la promotion des exportations et, partant, aux activités de votre Association. Je suis résolu à donner beaucoup de priorité aux questions commerciales au sein du Cabinet, et je compte sur votre appui et vos conseils dans les mois à venir.

Il n'est nul besoin que je vous explique l'importance que revêt le commerce pour l'économie canadienne, et l'apport des exportations à la protection et au développement de l'emploi, denrée la plus précieuse à l'heure actuelle. On estime qu'en 1981 près de 1,2 million d'emplois étaient tributaires des exportations et, au contraire de l'ensemble des conditions économiques, le commerce est à la hausse. Vous devez composer avec le fait que le Canada est, plus que la plupart des autres pays, tributaire du commerce extérieur pour le développement de son économie. C'est aussi à vous qu'il incombe de répéter nos succès commerciaux. Par ailleurs, vous serez les premiers à reconnaître avec moi qu'il faut faire davantage et faire mieux si nous voulons protéger nos intérêts, voire les accroître, sur des marchés mondiaux où la concurrence est toujours plus vive.

Je suis sûr que certains d'entre vous se demandent quelles seront l'approche et les préventions d'un nouveau ministre du Commerce. Avec l'arrivée de chaque nouveau ministre, on se demande tout naturellement si un changement d'insistance ou le lancement de nouvelles initiatives influenceront l'engagement du gouvernement envers les exportations. Il convient donc que je vous livre mes réflexions en ce début de mandat.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire que je crois que l'incertitude est le plus grand ennemi de la confiance chez les gens d'affaires. Les politiciens ne comprennent pas toujours que le commerce donne des résultats infiniment meilleurs dans un climat de prévisibilité et de stabilité. Je veux favoriser ce type de climat, et je compte sur vous pour m'y aider. Je reconnais l'importance des consultations, et j'en ferai souvent et avec le plus grand nombre de personnes possible. Je compte en particulier collaborer étroitement avec la Commission d'expansion du commerce d'exportation et avec votre Association afin d'assurer une réelle complémentarité de nos efforts.

Je veux que vous sachiez que 20 années de vie publique, dont huit années comme Premier ministre de l'une de nos provinces, m'ont bien enseigné l'importance primordiale du secteur privé pour assurer le succès d'une entreprise commerciale. Ce qui ne veut pas dire que le rôle du

gouvernement en matière commerciale n'est pas important. Il l'est! Toutefois, ce rôle doit en être un de support et de complément. Le gouvernement peut agir comme facilitateur et comme catalyseur - sans s'ingérer dans l'esprit d'entreprise et les talents de nos gens d'affaires. Je crois que mon ministère a bien rempli ce rôle, et je m'appliquerai à maintenir cette orientation.

Je suis d'avis que le Canada doit absolument exporter pour survivre. Le succès de nos efforts d'exportation déterminera dans une large mesure le niveau de nos réalisations économiques comme nation. J'assume ce nouveau poste avec le désir de collaborer étroitement avec vous, d'être accessible et de contribuer en autant que je le peux à la croissance de nos exportations. Je suis tout particulièrement intéressé à vous aider à trouver des marchés nouveaux et plus étendus pour vos articles à valeur ajoutée et pour vos produits agricoles. Il est essentiel que chaque région du pays partage les avantages du commerce international, et tout particulièrement la création d'emplois qui en découle. Je reconnais que bien que notre position d'exportateur soit généralement saine, il nous reste encore amplement de possibilités de croissance et d'amélioration. Nous avons encore un formidable défi à relever pour maintenir et accroître notre part des exportations mondiales.

Nous sommes confrontés à une économie internationale en stagnation - à une économie qui diminue les possibilités d'exportation de nos biens et services. Dans plusieurs pays, les producteurs en difficulté pressent leurs gouvernements d'imposer des barrières restrictives aux importations. La concurrence devenant de plus en plus vive à l'échelle mondiale, il est essentiel que le Canada reste concurrentiel sur ce plan. Qui mieux que vous pourrait comprendre aussi bien cet impératif? Mais nous ne pourrions maintenir notre compétitivité si l'inflation dans notre pays hausse nos coûts de production à deux fois le niveau de celui de nos concurrents.

C'est pourquoi le programme de six et cinq pour cent du gouvernement est essentiel à notre succès. Comme nombre de Canadiens, j'ai été encouragé par la réaction très positive à ce programme. À l'heure actuelle, les taux d'intérêt chutent rapidement, mais notre taux d'inflation s'abaisse à un rythme plus lent. Si le taux d'inflation entre en conflit avec les taux d'intérêt à la baisse, ces derniers risquent de ralentir leur repli. Il est donc d'autant plus impératif que nous résorbions l'inflation le plus tôt possible.

Je vous demande de voir à ce que vos sociétés souscrivent, comme nombre d'entre elles l'ont déjà fait, au programme des six et cinq pour cent. L'acceptation de cet effort volontaire par le secteur privé est notre voie la plus rapide vers la prospérité - une voie qui évite la lourdeur de la paperasserie gouvernementale inhérente à un programme de contrôle obligatoire des prix et des salaires.

Le Canada a la chance d'avoir d'énormes richesses qui peuvent en faire une grande puissance industrielle, mais seulement si nous mettons ces ressources en valeur sur les marchés mondiaux. Depuis l'accession de leurs

pays à l'indépendance, les Canadiens ont beaucoup investi dans des projets d'équipement destinés à accroître la capacité exportatrice du Canada. Il nous faut exporter pour assurer le développement efficace de l'économie et pour acheter la gamme variée d'importations qui nous permettent de jouir de notre niveau de vie élevé actuel. Nous avons construit des chemins de fer, des ports, la voie maritime du Saint-Laurent, des élévateurs à grains, des usines de pâtes et papiers, des mines de fer et des fonderies et ce, pour produire, traiter et transporter des matières premières destinées à des marchés partout dans le monde.

Nous avons mis en place une capacité de fabrication sophistiquée et compétitive axée sur l'exportation, surtout aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous exportons près de 70 pour cent de la production de notre industrie des matériels de transport, 60 pour cent de la production du secteur des papiers et des industries connexes, 55 pour cent de nos industries mécaniques et de métaux primaires et 50 pour cent de nos industries du bois. Si on prend en compte les biens davantage transformés, plus de la moitié des biens produits au pays finissent par être exportés. Certaines sociétés canadiennes réussissent même à exporter de 80 à 90 pour cent de leur production. Cela signifie des emplois, des milliers d'emplois.

Les nouvelles économiques de ces derniers mois n'ont pas été très bonnes, mais certains chiffres continuent de nous impressionner. Depuis 28 mois, le solde de notre commerce de marchandises est positif. En 1980 et en 1981, l'excédent a atteint des niveaux records. Et nous avons déjà surpassé dans les six premiers mois de 1982 le surplus de 7 milliards de dollars de 1981. Il se peut que le surplus commercial de 1982 atteigne le sommet sans précédent de 16 milliards de dollars, ce qui est d'autant plus impressionnant quand on sait que l'ensemble du commerce mondial stagne depuis deux ans. Au Canada, la valeur des exportations s'est maintenue au même niveau que l'an dernier, alors que les importations ont nettement diminué. Quand la situation économique de nos principaux marchés se rétablira, on pourra s'attendre à un bond important de nos exportations, ce qui devrait contribuer à alimenter et maintenir le redressement économique au Canada.

Il a été dit à maintes reprises que le Canada avait un déficit élevé au chapitre des biens manufacturés. Cela est vrai si on ne regarde que les "produits finis". Toutefois, on constate qu'en 1981, le Canada a eu un surplus de 16 milliards de dollars dans son commerce de "demi-produits" tels que les produits chimiques, le papier journal, le fer et l'acier de même que les produits du pétrole et du charbon. En ce qui a trait à l'ensemble des produits manufacturés, la balance commerciale des huit premiers mois de 1982 s'est nettement améliorée par rapport à la même période en 1981. En effet, alors que l'an dernier nous étions aux prises avec un déficit de 2 milliards de dollars, cette année nous estimons que le surplus atteint 2,9 milliards de dollars, soit un écart de près de 5 milliards. Nous continuons à connaître des succès comme grand exportateur de ressources, à preuve la vente de blé de 1,5 milliard de dollars à l'URSS, qui a été annoncée la semaine dernière. Le mouvement à la hausse des exportations canadiennes ces derniers mois s'étend aussi à d'autres produits d'exportation, par exemple les produits de la pêche et certaines autres denrées alimentaires, le pétrole brut, l'aluminium, les

produits du pétrole et du charbon, le fer et l'acier, le matériel de télécommunications, le matériel de bureau et d'autres matériels et outils.

Je suis sûr que bon nombre d'entre vous connaissez les plans de développement des marchés que le Ministère est à mettre en place afin de vous aider à exporter. Les pays qui recevront une attention spéciale offrent à notre avis les meilleures chances d'accroître les exportations canadiennes au cours des deux ou trois prochaines années. L'analyse comparative des capacités canadiennes et des besoins de nos partenaires commerciaux a permis de recenser des possibilités des plus intéressantes aussi bien dans les pays développés qu'en développement.

L'un des aspects de l'exportation qui exige beaucoup de votre temps est certes le financement. L'an dernier, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a aidé les exportateurs canadiens, grâce à ses facilités de financement à long terme et d'assurance, à décrocher des commandes totalisant environ 4 milliards de dollars. La SEE a également mis en place divers nouveaux programmes d'appui, notamment des lignes de crédit renouvelables plus importantes avec des banques étrangères, des prêts directs pour financer des études de faisabilité et l'exportation de services de génie et d'experts-conseils, de meilleures facilités d'assurance en ce qui a trait aux prêts à court terme par des institutions financières, une couverture spéciale en ce qui a trait aux risques politiques et, enfin, un service de forfaitage. En période de taux d'intérêt sans précédent, il y a des limites aux capacités du trésor national, mais nous restons prêts à fournir un financement compétitif à l'appui de soumissions compétitives de fournisseurs canadiens.

Par ailleurs, en reconnaissance du rôle important joué par les exportateurs dans l'économie canadienne, j'ai l'intention de procéder à la mise en place de l'ensemble du Programme des primes à l'exportation annoncé récemment par mon prédécesseur.

Vous savez sans doute que le gouvernement a entrepris une grande étude de la politique commerciale canadienne. Beaucoup de travail préliminaire a déjà été fait, et nous avons entrepris le processus de consultation du secteur privé.

À ce jour, nous avons rencontré des représentants de divers secteurs, notamment du monde des affaires, des travailleurs, des provinces, des consultants et des universitaires, afin de se sensibiliser davantage aux préoccupations, aux soucis et aux priorités des gens à l'extérieur d'Ottawa. Je sais que certains d'entre vous ont participé à ce processus consultatif. Les réunions se sont révélées très constructives et les consultations se poursuivent.

Je suis d'ailleurs encouragé par les rapports que j'ai reçus à cet égard et le consensus qui se dégage sur les points suivants:

- l'importance du commerce pour le Canada
- le lien vital entre les politiques économiques nationales et une bonne performance commerciale

- la nécessité de mesures qui assureront le maintien de la compétitivité de nos industries
- la nécessité d'un plus grand consensus national sur les questions commerciales, ainsi que d'une plus grande concentration et d'une gestion prudente de nos principales relations commerciales, notamment avec les États-Unis.

Je puis vous assurer que mon arrivée comme ministre du Commerce n'aurait pu se faire à un moment plus opportun. Nous arrivons maintenant à la deuxième étape, la plus difficile. Il nous faut maintenant en venir à des conclusions fermes et chercher à façonner un énoncé des principes et des objectifs fondamentaux qui nous guideront dans la poursuite de nos intérêts commerciaux et la conduite de nos relations commerciales. Alors que nous abordons cette étape, je vous prie instamment de me faire part de vos vues. Certains d'entre vous étaient présents lors des consultations; d'autres nous ont écrit. Les conseils que nous avons reçus étaient avisés, et nous les utiliserons. J'espère que vous n'hésitez pas à nous en donner d'autres.

Nous aurons certainement présents à l'esprit les événements de Genève dans cette ultime étape. Les deux démarches sont très étroitement liées. C'est d'ailleurs avec l'étude de la politique commerciale comme toile de fond que nous fixons nos priorités pour la réunion ministérielle du GATT, qui aura lieu à Genève dans six semaines.

Les consultations avec les provinces et les représentants du secteur privé m'ont convaincu que l'on s'accorde généralement à dire que le cadre commercial multilatéral du GATT a joué un rôle bénéfique en ce qui nous concerne, qu'il constitue le meilleur instrument pour faire avancer nos intérêts en matière de politique commerciale et qu'un des objectifs prioritaires du Canada devrait être de renforcer le GATT. C'est dans cet éclairage que nous avons établi nos priorités pour la réunion des ministres du commerce à Genève le mois prochain.

Cette réunion survient à un moment critique. Le commerce international stagne. Nous lisons et entendons presque quotidiennement de nouveaux appels à la réciprocité conçus dans une optique sectorielle étroite, des propositions du Congrès américain et des pressions du secteur privé qui vont dans le sens de mesures commerciales restrictives touchant d'importants secteurs d'exportation canadiens; nous entendons constamment parler de nouveaux différends commerciaux entre les États-Unis et les Communautés européennes, ou entre le Canada et les États-Unis, et, de temps à autre, entre chacune de ces parties et le Japon. Nous continuons à chercher une meilleure façon d'appliquer la règle de droit dans nos rapports commerciaux avec les nouveaux pays industriels.

Les pressions actuelles sont réelles, et ce serait une grave erreur de sous-estimer la gravité de la situation. Les fondements mêmes du système multilatéral édifié pendant plus de trente ans de négociations difficiles s'en trouvent menacés.

Dans ce contexte difficile, les grandes nations commerçantes devront en novembre prochain manifester leur volonté et leur capacité de traiter avec les répercussions de la situation économique actuelle sur le commerce international. Il nous faut faire taire les sceptiques en faisant la preuve que les grandes nations commerçantes sont disposées à renouveler leur adhésion au système commercial multilatéral et à démontrer leur volonté d'aborder les difficultés actuelles dans le cadre du système existant.

Il serait irréaliste de vouloir régler tous les problèmes commerciaux du monde en novembre. Ce n'est pas là le but de la réunion et tel n'en sera pas l'issue. Après que les ministres auront regagné leur capitale, il continuera d'y avoir des désaccords entre gouvernements relativement à des questions précises comme le commerce dans le secteur de l'automobile, de l'acier, du textile, du vêtement et de la chaussure.

On ne peut attendre des gouvernements qu'ils abandonnent leur droit d'agir, aux termes des règles convenues, contre des importations préjudiciables. Mais nous devrions, à tout le moins, nous engager en novembre à n'exercer un tel recours qu'aux termes des règles convenues.

Il ne sera pas non plus décidé en novembre de lancer une nouvelle série de grandes négociations commerciales. Le succès de la réunion tiendra plutôt à l'établissement d'un programme de travail crédible et valable qui permettra de s'occuper des grandes questions commerciales durant les années 80. De façon plus spécifique, nos priorités à la réunion ministérielle seront les suivantes:

-- Sauvegardes: si le système multilatéral doit conserver sa crédibilité, les gouvernements qui jugent nécessaire de recourir à des mesures restrictives devront être disposés à le faire aux termes des règles convenues. L'un de nos objectifs prioritaires en novembre sera donc de réaliser des progrès sensibles sur l'un des principaux points restés à l'ordre du jour après le Tokyo Round et d'obtenir que la gamme complète des mesures commerciales restrictives ayant un effet de sauvegarde tombent sous le coup de règles internationales convenues au sein du GATT. L'élaboration d'un accord de sauvegarde juste et équitable qui impose une discipline effective aussi bien aux grandes nations commerçantes qu'aux pays plus petits pourrait constituer un apport important dans la lutte contre le protectionnisme. Nous voulons nous assurer que les sauvegardes sont soumises à une discipline stricte de façon à ne pas entraver l'accès aux marchés, tout en laissant au gouvernement la possibilité de prendre rapidement des mesures à l'encontre de certaines importations afin de protéger les intérêts des producteurs canadiens lorsque la chose s'avère nécessaire.

-- Le mécanisme de règlement des différends du GATT constitue un instrument, particulièrement important pour les pays plus petits, visant à faire en sorte que l'accès aux marchés ne soit pas entravé du fait de l'inobservation des règles convenues par les autres signataires. C'est pourquoi le Canada a pris l'initiative des discussions préparatoires qui jetteront les bases des décisions ministérielles de novembre. Nous voulons

que nos partenaires s'engagent politiquement aussi bien à respecter les règles convenues qu'à accroître l'efficacité du mécanisme de règlement. À cet égard, nous avons été heureux d'apprendre récemment que l'administration américaine étudie des changements au système DISC par suite des récentes conclusions du GATT. Nous suivrons la situation de près et nous nous attendons à des mesures rapides de la part du Congrès à sa prochaine session. Rien ne pourrait davantage accroître la crédibilité du GATT qu'une réaction américaine authentiquement constructive à la décision du GATT dans l'affaire du système DISC.

-- Pour ce qui est des pays en développement, il est pour nous de la plus haute importance que la réunion ministérielle apporte une réponse équilibrée aux besoins de tous les membres du GATT, aussi bien développés qu'en développement. Nous croyons que les pays en développement doivent être mieux intégrés dans le système commercial international. Nous espérons que la réunion ministérielle pourra renforcer la confiance des pays en développement dans le système du GATT et dans sa capacité de prendre en compte les problèmes qui leur sont particuliers. En contrepartie, nous pouvons nous attendre à ce que ces derniers s'engagent graduellement davantage et se montrent disposés à assumer des obligations plus grandes, qui correspondent à leur niveau de développement économique et aux avantages qu'ils en retirent.

-- Échanges de produits agricoles. L'expansion de débouchés pour nombre de nos produits agricoles est critique. Toutefois, les politiques agricoles de nombre de pays faussent de plus en plus le jeu du marché et les flux traditionnels du commerce. Nous rechercherons en novembre un accord sur l'urgence d'aborder ces problèmes et d'amorcer la recherche de solutions. Nous attachons une importance particulière à l'instauration d'une plus grande discipline internationale en ce qui a trait aux subventions directes et indirectes aux exportations agricoles, ainsi que d'un degré plus grand de certitude en ce qui a trait à l'accès aux marchés. Nous ne pouvons plus nous permettre de retarder l'examen de ces problèmes car ils handicapent sérieusement la pleine réalisation de notre potentiel agricole.

-- Commerce des produits de la pêche: le Canada a proposé que cette question soit incluse dans le programme de travail du GATT. Principal exportateur mondial des produits de la pêche, le Canada veut s'assurer que le GATT aborde cette question sur le fond afin de préparer les futures négociations sur un meilleur accès aux marchés extérieurs. Il est évident que la contribution de l'industrie de la pêche au développement régional et industriel du Canada sera tributaire de ces succès sur les marchés extérieurs. Cette initiative bénéficie d'un ferme appui des provinces et de l'industrie.

Dans le même ordre d'idées, nous continuons de rechercher un meilleur accès aux marchés extérieurs pour nos produits miniers et forestiers davantage transformés. Nous ne sommes pas les seuls à vouloir que soit abordé le problème de la progressivité des droits de douane, et je m'attends que nous puissions obtenir, de concert avec d'autres importants producteurs de ressources, un accord sur la mise en chantier d'un programme



de travail qui jette les bases d'une plus grande libéralisation dans ces secteurs.

Nous sommes naturellement disposés à ce que le GATT aborde certains des points que nos partenaires commerciaux considèrent comme prioritaires. À titre d'exemple, nous serions prêts à donner notre accord à un programme de travail réaliste sur le commerce des services. Parallèlement, nous nous attendons à ce que d'autres fassent preuve de modération et évitent de prendre des mesures restrictives unilatérales dans ce secteur. (Je songe, par exemple, aux mesures récentes prises par le Congrès américain en ce qui a trait à l'industrie du camionnage.)

Les secteurs canadiens de technologie de pointe sont compétitifs sur le plan international et actifs sur les marchés extérieurs. Nous sommes disposés à examiner s'il y a lieu de procéder à une étude sur le commerce des biens et des services de haute technologie, sur la façon dont les règles actuelles s'appliquent aux barrières et aux mesures de dissuasion auxquelles on a recours dans ce secteur, et sur l'opportunité de nouvelles mesures pour faire face aux problèmes qui en découlent. Parallèlement, nous ferons valoir qu'il nous faut disposer de la latitude nécessaire pour poursuivre nos politiques légitimes en matière de technologie et d'industries connexes.

Il a également été proposé, notamment par les États-Unis, d'étudier les exigences de performance liée au commerce que les gouvernements imposent aux sociétés. Nous avons indiqué que nous étions disposés à accepter une telle étude à la condition qu'elle soit menée de façon équilibrée et que de telles exigences soient examinées à la lumière du comportement des sociétés multinationales et, par ailleurs, qu'elles englobent les actions des pays où sont situés les sièges de ces entreprises et qui influent sur la conduite de ces dernières.

La liste qui précède n'épuise pas l'ordre du jour de novembre, mais je crois qu'elle reflète les priorités que nous avons élaborées de concert avec les provinces et le secteur privé.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots des relations canado-américaines dans un tel contexte. Lors des consultations qui ont eu lieu avec des gens d'affaires et des représentants provinciaux au cours des derniers mois, on s'est beaucoup inquiété de l'état des relations canado-américaines. Il y a lieu de signaler que les États-Unis cherchent comme nous à renforcer le GATT car ils considèrent également que c'est la meilleure façon de favoriser leurs intérêts commerciaux à l'échelle mondiale. Nous collaborons étroitement avec les Américains aux travaux préparatoires en vue de la réunion de novembre. Nos positions sont très similaires en ce qui a trait aux sauvegardes, au règlement des différends et au commerce des produits agricoles. Dans les quelques dossiers où existent des divergences, par exemple celui des exigences de performance, nous sommes en étroite consultation avec les représentants américains dans le but de trouver des solutions de compromis qui protégeront nos intérêts de part et d'autre.

Il nous faut nous fixer des objectifs élevés en prévision de la réunion ministérielle de novembre, mais il nous faut aussi être réalistes. Sans pour autant sous-estimer les difficultés et les défis qui nous attendent, nous sommes confiants que la réunion peut déboucher sur une adhésion renouvelée aux règles convenues et sur l'élaboration collective d'un programme de travail qui aborde sur le fond les problèmes commerciaux auxquels font face actuellement tous les signataires du GATT. Petit pays qui mise beaucoup sur le commerce, le Canada doit chercher à améliorer le système et à le rendre plus sensible aux problèmes commerciaux actuels. Par dessus tout, nous devons nous assurer que nos principaux partenaires commerciaux maintiennent leur adhésion au système et ne renouent pas avec la loi de la jungle qui a prévalu dans les années 30.

En résumé, permettez-moi de vous répéter combien je compte collaborer avec vous pour affronter les défis du commerce international. Nous avons beaucoup de choses à vendre, nous avons le moyen de les vendre, et nous travaillons sur les règles applicables - tant au niveau national qu'international. Les années 80 offrent au Canada de grandes possibilités d'exportation. Voilà un objectif dont la réalisation est plus vitale pour nous que pour tout autre pays.